

B

udget Economique 2001

Avant-Propos	1
Résumé	3
La conjoncture belge dans une perspective internationale	6
Conjoncture internationale en 2000 et 2001	
La conjoncture belge et des trois pays voisins	
Evolution des marchés financiers	12
Taux d'intérêt	
Taux de change	
Incertitudes liées à ces prévisions	15
1. Le PIB et ses composantes	16
Dépenses de consommation finale des particuliers	16
Les investissements des entreprises	19
Investissements en logements	21
Dépenses publiques	23
Exportations et importations	24
Revenu national brut réel	28
2. Evolution des prix et des salaires	29
Evolution des prix intérieurs	29
Evolution de l'inflation en 2000	
Perspectives d'inflation pour 2001	
Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	
Evolution des salaires dans le secteur privé	32
3. Marché du travail	36

Liste des figures

FIGURE 1	Commerce mondial: importations de biens
FIGURE 2	Evolution trimestrielle du PIB
FIGURE 3	Evolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis
FIGURE 4	Taux de change bilatéraux: euro-dollar et euro-yen
FIGURE 5	Dépenses de consommation des particuliers
FIGURE 6	Consommation, revenu disponible et taux d'épargne des particuliers
FIGURE 7	Investissements des entreprises
FIGURE 8	Taux d'investissement dans le secteur marchand
FIGURE 9	Investissements résidentiels
FIGURE 10	Exportations de biens et services
FIGURE 11	Evolution mensuelle et prévisions de l'inflation
FIGURE 12	Décomposition de l'indice des prix à la consommation
FIGURE 13	Evolution de la part salariale (secteur des entreprises)
FIGURE 14	Evolution annuelle de l'emploi et du taux d'emploi
FIGURE 15	Evolution du nombre de chômeurs

En application de la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des comptes nationaux (ICN) a communiqué au ministre de l'Économie les chiffres du Budget économique 2001 proposés par le Bureau fédéral du Plan (BfP), après en avoir délibéré en Conseil d'administration. Le Comité scientifique du Budget économique a émis un avis favorable sur ces chiffres le 21 février 2001. Ce Budget économique sert de base pour le contrôle des budgets fédéraux des recettes et dépenses de l'année 2001.

Les nouveaux Comptes nationaux annuels, qui couvrent la période 1995-1999, ont servi de base pour la réalisation de ces prévisions. Pour l'année 2000, les estimations s'appuient sur les comptes trimestriels disponibles jusqu'au troisième trimestre. En matière de finances publiques, l'hypothèse usuelle qui consiste à raisonner à "politique inchangée" a été faite.

La situation macro-économique dans le reste du Monde est basée sur les prévisions d'automne de la Commission Européenne. Comme à l'accoutumée, les variables financières (taux de change, taux d'intérêt et prix énergétiques) ont été amendées afin de prendre en compte les dernières observations et les anticipations les plus récentes des marchés financiers. De plus, l'impact sur les marchés à l'exportation belges du récent ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis a été intégré.

Ces prévisions ont été achevées le 21 février 2001.

L. Verjus
Président du Conseil d'Administration
de l'Institut des Comptes Nationaux

Chiffres clés pour l'économie belge

Variations en % en volume - sauf indications contraires

	98	99	00	01
Dépenses de consommation finale des particuliers	3.3	1.9	2.9	2.6
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1.4	3.4	2.1	1.4
Formation brute de capital fixe	4.6	4.8	4.2	3.4
Emplois finals nationaux	3.9	2.1	3.0	2.5
Exportations de biens et services	4.4	5.2	10.6	5.5
Importations de biens et services	6.5	4.5	9.9	5.3
Exportations nettes (contribution à la croissance)	-1.2	0.7	1.0	0.4
Produit intérieur brut	2.4	2.7	3.9	2.8
Indice national des prix à la consommation	1.0	1.1	2.5	1.5
Indice santé	1.3	0.9	1.9	1.7
Revenu disponible réel des particuliers	2.6	1.6	2.3	3.5
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	16.5	16.3	15.7	16.4
Emploi intérieur (variation en milliers, situation au 30 juin)	44.4	46.1	69.0	47.3
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	9.5	9.0	8.5	8.3
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	4.1	3.9	4.3	5.1
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	.-	106.7	92.4	94.1
Taux d'intérêt à court terme (tarif interbancaire, 3 mois) (%)	3.6	2.9	4.4	4.5
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	4.8	4.8	5.6	5.0

Après avoir connu une croissance record de 3,9 % (le taux le plus élevé depuis 1988) en 2000, le PIB belge progresserait cette année de 2,8 % en termes réels. La contribution des exportations à la croissance économique devrait être beaucoup plus faible que l'année dernière. De même, on devrait observer un ralentissement de la progression des investissements publics (habituel, après une année d'élections communales), de la consommation publique et des investissements en logements. Toutefois, l'expansion des autres dépenses intérieures (en particulier, la consommation privée et les investissements des entreprises, pris dans leur ensemble) devrait être aussi ferme que l'an dernier.

*Exportations touchées
par le fort
ralentissement du
commerce mondial*

Le ralentissement de la croissance économique américaine apparaît plus important qu'attendu il y a six mois. Les prévisions de croissance de l'économie mondiale pour 2001 ont dès lors été revues à la baisse - de l'ordre de 0,75 à 1 point de pour cent - depuis l'automne dernier. Les prévisions actuelles s'échelonnent entre une croissance réelle de 3 % à 3,5 % alors que des institutions telles que l'OCDE, la Commission européenne et le FMI tablaient il y a six mois sur une croissance du PIB mondial comprise entre 4 et 4,2 %. En 2000, le PIB mondial a progressé, en termes réels, de 4,7 %, chiffre exceptionnel qui n'avait plus été égalé depuis 1994 et 1988.

Cette année, les marchés à l'exportation de la Belgique devraient croître de 6,2 % contre 10,3 % l'année dernière. Par ailleurs, la dépréciation effective du taux de change de l'euro devrait cesser ainsi que les gains de compétitivité qu'elle avait générés. En fin de compte, la croissance des exportations belges se réduirait de moitié pour atteindre, en termes réels, 5,5 % contre 10,6 % l'année dernière.

*La demande intérieure
devrait rester
relativement ferme*

Avec une croissance réelle de 5,4 %, les investissements des entreprises devraient poursuivre leur élan de ces six dernières années. Les investissements dans l'industrie devraient croître plus rapidement qu'en 2000, notamment en raison du taux élevé d'utilisation des capacités de production observé dans l'industrie manufacturière à la fin de l'année dernière. De manière plus générale, les investissements des entreprises

devraient être soutenus par l'accroissement de la rentabilité des entreprises due à l'amélioration des termes de l'échange et l'évolution modérée des coûts salariaux.

Cette année, la consommation privée progresserait de 2,6 % en termes réels, croissance principalement alimentée par une forte amélioration du pouvoir d'achat des ménages. Suite au ralentissement prévu de l'inflation et à la baisse des prix des combustibles, l'indexation des salaires et des allocations sociales serait supérieure à l'augmentation de l'indice général des prix à la consommation. Les ménages récupéreraient ainsi une partie de la perte de pouvoir d'achat occasionnée par la hausse des prix des produits pétroliers en 2000. Par ailleurs, la croissance du revenu disponible serait également soutenue par l'augmentation de certaines allocations sociales (entre autres les pensions les plus modestes) et par la diminution de l'impôt des personnes physiques (via notamment la suppression progressive de la cotisation complémentaire de crise).

L'année dernière, dans un contexte de confiance élevée, les consommateurs n'ont pas totalement adapté leurs dépenses à la perte de pouvoir d'achat causée par cette hausse du prix des produits pétroliers. Cette année, la propension à épargner des ménages devrait donc se redresser. En moyenne sur la période 2000-2001, l'épargne des particuliers s'élèverait à environ 16,1 % de leur revenu disponible, ce qui représente une légère baisse par rapport au niveau de 1999 et une poursuite de la diminution du taux d'épargne observée depuis 1994.

Décélération nette de l'inflation en 2001

En janvier 2001, l'inflation sous-jacente¹ était de 1,6 % (1,25 % en moyenne sur l'année 2000). L'inflation sous-jacente devrait encore légèrement progresser dans le courant de cette année pour atteindre un taux moyen de 1,8 %. Sur l'ensemble de l'année 2001, la croissance de l'inflation sous-jacente devrait rester limitée. En effet, le coût salarial par unité produite resterait sous contrôle et l'inflation importée s'amoindrirait progressivement suite à l'appréciation de l'euro et au recul des prix du pétrole depuis décembre 2000. Les produits énergétiques auraient ainsi, en 2001, un léger impact à la baisse sur l'inflation intérieure (contrairement à un impact à la hausse de 1,4 point de pour cent en 2000). Globalement, l'inflation, mesurée

1. L'inflation sous-jacente exclut les modifications de la TVA, d'accises et d'autres taxes indirectes, ainsi que l'évolution des prix des produits énergétiques, du tabac, des alcools, des légumes et fruits frais.

sur base de l'indice national des prix à la consommation, devrait être de 1,5 %. Vu la non répercussion de la diminution du prix de l'essence et du diesel dans l'indice santé, celui-ci devrait progresser de 1,7 %.

Compte tenu de l'évolution mensuelle prévue de l'indice santé, l'indice pivot (107,30 actuellement) devrait être dépassé en août 2001. Les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique seraient indexés de 2 %, respectivement en septembre et en octobre.

Poursuite de la croissance de l'emploi mais à un rythme plus modéré qu'en 2000

Cette année, l'emploi intérieur total (au 30 juin) devrait encore croître d'un peu plus de 47.000 personnes (soit une croissance de 1,2 %), ce qui représente environ 22.000 personnes de moins que le niveau exceptionnellement élevé des créations d'emplois l'année dernière. La quasi totalité de ces créations d'emplois proviendrait du secteur privé, et plus particulièrement des emplois dits "traditionnels" (hors programmes spéciaux) dans les entreprises. En effet, pour la seconde année consécutive, la part des créations nettes d'emplois dans le cadre des programmes spéciaux devrait se réduire; elle passerait d'un peu plus d'un quart des créations nettes d'emplois en 1999 à moins de 7 % en 2001. L'emploi dans le secteur public resterait pratiquement inchangé.

L'amélioration consécutive de l'emploi au cours de la période 2000-2001 se traduirait par une hausse du taux d'emploi (à savoir l'emploi total en pourcentage de la population d'âge actif) de 58,1 % en 1999 à 59,0 % en 2000 et 59,4 % en 2001. Au total, depuis 1994, le taux d'emploi augmenterait de 3,7 points de pour cent, soit en moyenne environ 0,5 points de pour cent par an.

Un peu plus de la moitié des créations d'emplois absorberait l'augmentation prévue de la population active, tandis que l'autre partie contribuerait à la réduction du nombre de chômeurs (22.500 personnes selon la définition du chômage retenue par le ministère fédéral de l'Emploi et du Travail et un peu moins de 13.000 personnes en tenant compte des chômeurs âgés non demandeurs d'emplois).

Conjoncture internationale en 2000 et 2001

La croissance économique mondiale a, en moyenne, connu une très nette progression sur l'ensemble de l'année dernière. Les dernières estimations font état d'une croissance réelle de l'ordre de 4,7 % (après 3,8 % en 1999), ce qui, exception faite de l'année 1994, représente la meilleure performance depuis la fin des années 80. Bien que toutes les zones économiques aient contribué à cette forte accélération, celle-ci fut néanmoins largement soutenue par la croissance particulièrement vigoureuse de l'économie américaine (environ 5 %).

Toutefois, ce cercle vertueux de l'économie mondiale s'est interrompu au milieu de l'année dernière, lorsque les Etats-Unis ont commencé à montrer des signes d'essoufflement de plus en plus marqués. Le recul sensible de l'économie américaine résulte en partie des différents tours de vis monétaires donnés par la Réserve Fédérale entre la mi-1999 et la mi-2000 pour lutter contre la surchauffe de l'économie. Il résulte également de la forte augmentation des cours du pétrole qui ont détérioré les perspectives de profits des sociétés américaines et mis en exergue le sur-investissement de l'économie US. La méfiance accrue des investisseurs s'est traduite par une volatilité et une baisse conséquente des marchés boursiers (-13 % pour l'indice de Standard & Poor's entre août et décembre 2000 et -32 % pour le Nasdaq) ainsi que par une contre-performance du marché de l'emploi en fin d'année, induisant une diminution des gains de pouvoir d'achat des ménages américains, une détérioration de leur confiance et une modification de leur comportement d'épargne.

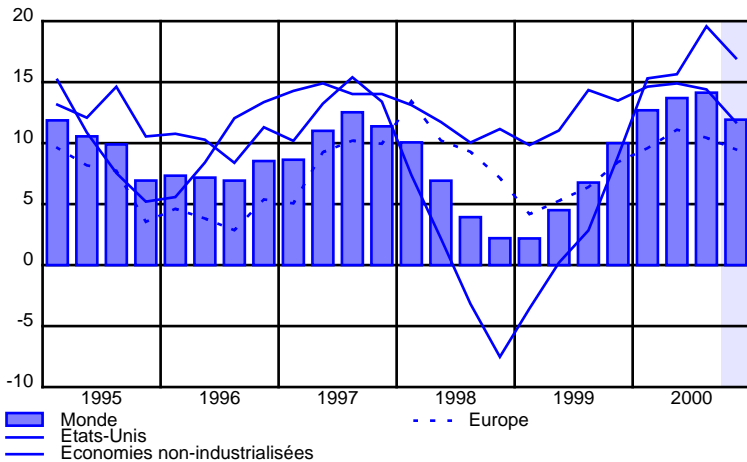
Il y a six mois, une décélération de l'économie US était considérée comme la plus adaptée à la conjoncture internationale, vu les tensions qui commençaient à raviver les craintes inflationnistes. Aujourd'hui, l'ampleur et la rapidité du ralentissement américain, dont témoigne la brutale diminution de la croissance économique trimestrielle durant la seconde partie de l'année 2000 (1,6 % en moyenne contre 5,2 % au cours de la première partie de l'année), a surpris la plupart des analystes. Les perspectives de croissance de l'économie mondiale pour cette année en ont été détériorées et les incertitudes entourant l'évolution de la demande mondiale exacerbées (voir à ce propos la section relative aux incertitudes).

Le ralentissement de l'économie mondiale s'est d'ores et déjà traduit par une légère modération des échanges internationaux de biens au troisième trimestre 2000, suivie par un net fléchissement au cours du dernier trimestre 2000 (la croissance à un trimestre d'intervalle se réduisant d'un tiers par rapport au trimestre précédent). S'il fut en grande partie initié par l'atterrissage de l'économie américaine, ce retournement a été renforcé par la décélération de la demande européenne et japonaise ainsi que par l'affaiblissement du dynamisme des importations des économies hors OCDE. Les échanges internationaux ne bénéficieront donc plus, cette année, d'un acquis de croissance aussi important que celui de l'année dernière. Les premières estimations laissent également penser que le ralentissement du commerce mondial de biens se poursuivrait au cours du 1er trimestre 2001. Pour l'ensemble de l'année courante, la progression de la demande mondiale devrait être d'un peu plus de 6 % contre près de 11 % en 2000.

FIGURE 1

Commerce mondial: importations de biens

Taux de croissance à un an d'intervalle en volume



Source: CPB, BfP

En effet, contrairement à l'année dernière, les Etats-Unis ne joueront plus de rôle d'entraînement du moteur du commerce mondial. Les prévisions de croissance pour l'économie américaine cette année ont été largement revues à la baisse; le con-

sensus actuel ne s'établissant plus qu'à environ 2 % (contre 3 à 3,5 % il y a six mois), la fourchette de prévision variant en fonction du délai attendu pour la reprise, soit dès le deuxième trimestre ou seulement durant le second semestre de cette année (profil de reprise en V ou en U). Ce redressement pourrait intervenir dès l'absorption du sur-stockage de l'année écoulée et serait stimulé par les répercussions positives, sur la confiance des agents économiques, du revirement de la politique monétaire enregistré depuis le début de cette année et de la perspective d'une réforme fiscale rétroactive.

Alors que l'économie japonaise avait connu un démarrage très net au début de l'année 2000, la fragilité de la reprise a une nouvelle fois été mise en exergue au cours de ces derniers mois. L'atterrissage de l'économie américaine et la chute de la bourse des valeurs technologiques a en effet porté un net coup de frein aux intentions d'investissement et aux exportations, qui, combiné à la réduction des investissements publics, a conduit à un net recul du PIB au troisième trimestre de l'année dernière. Par ailleurs, la détérioration des perspectives de croissance et la chute du Nikkei (plus de 25 % en un an) entretiennent la morosité des investisseurs et exacerbent la fragilité du système bancaire. Dans un contexte d'endettement public excessif, de déflation et d'absence de marge de la politique monétaire, il est peu probable que la croissance japonaise soutiendra fortement la demande mondiale cette année, même si la dépréciation du yen pourrait quelque peu soulager les entreprises exportatrices.

Les économies émergentes ont connu une reprise rapide et généralisée au cours de l'année écoulée, qui, combinée à l'importance des restructurations et réformes financières, s'est traduite par un certain reflux des capitaux financiers. Malgré l'impact du ralentissement des principales économies industrialisées, dont l'ampleur sera fonction du degré de dépendance des débouchés extérieurs et de l'état d'avancement des réformes en cours, les perspectives demeurent globalement encourageantes pour les zones émergentes. L'évolution plus favorable des taux d'intérêt (même si ces pays subissent encore des primes de risques), l'affaiblissement du dollar et la baisse des cours pétroliers induite par la diminution de la demande mondiale (même si elle implique une réduction des recettes d'exportation pour la Russie, le Mexique et les pays membres émergents de l'OPEP) sont en effet autant d'éléments de nature à soutenir la croissance de ces économies.

Bénéficiant de l'important soutien de l'environnement international, l'expansion de l'économie européenne s'est poursuivie jusqu'au milieu de l'année dernière dans le sillage de la nette reprise observée depuis la seconde partie de l'année 1999. Le troisième trimestre 2000 a par contre été marqué par une certaine modération de l'activité essentiellement imputable à la consommation privée; la confiance et le pouvoir d'achat des ménages européens ayant été érodés par la hausse des prix des produits pétroliers. La plupart des indicateurs avancés témoignent d'une poursuite du fléchissement de l'activité en fin d'année; la croissance resterait néanmoins toujours robuste, de sorte que, sur l'ensemble de l'année 2000 l'activité économique devrait avoir progressé de près de 3,5 %.

Cette année, les fondamentaux macroéconomiques demeurent favorables au maintien d'une dynamique vigoureuse de la demande intérieure, ce qui devrait permettre à l'économie européenne de n'être que modestement affectée par le ralentissement des marchés extérieurs et la perte de compétitivité-prix due au redressement attendu du taux de change effectif de l'euro.

Les investissements des entreprises devraient être stimulés par le niveau élevé du taux d'utilisation des capacités de production atteint à la fin de l'année écoulée, ainsi que par l'amélioration de la rentabilité induite par des gains de termes de l'échange. Ces derniers devraient bénéficier d'une évolution plus modérée des prix à l'importation exprimés en monnaie nationale, due à l'appréciation de l'euro et à la diminution des prix du pétrole en moyenne annuelle. Les entreprises européennes pourraient également bénéficier d'un certain assouplissement des conditions de crédit à long terme (voir à ce propos la section consacrée aux variables financières).

Pour autant que la confiance des entreprises ne soit pas mise à mal par le ralentissement de la demande, les créations d'emplois devraient demeurer positives cette année, même si le rythme pourrait être plus modéré que l'année dernière. Le revenu disponible des ménages devrait donc être dopé par un nouveau recul du chômage ainsi que par les réformes de la fiscalité en cours dans un certain nombre de pays. La diminution de l'inflation devrait également occasionner une amélioration du pouvoir d'achat des ménages européens en 2001, susceptible de soutenir leur confiance. De plus, la situation financière des consommateurs européens est moins sensible aux fluctuations boursières que celle de leurs homologues américains.

Avec une progression réelle légèrement inférieure à 3 % cette année, la croissance économique européenne serait pour la première fois depuis le début des années '90 supérieure à la croissance américaine.

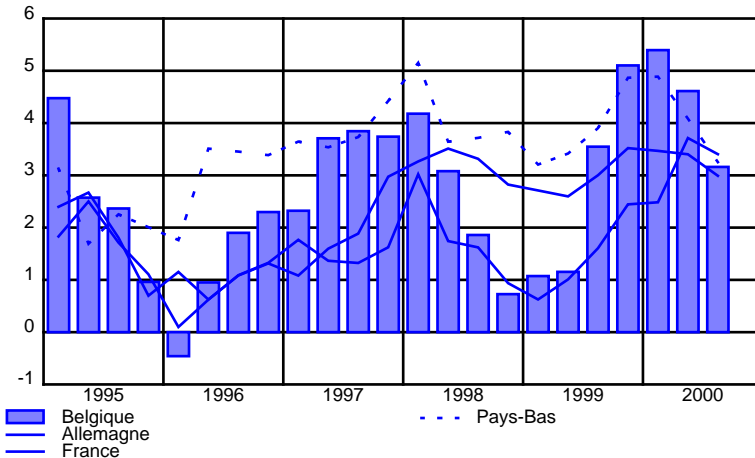
La conjoncture belge et des trois pays voisins

Sur l'ensemble de l'année 2000, la croissance réelle du PIB belge, estimée à 3,9 %, s'est située, pour la deuxième année consécutive, à un niveau supérieur à la moyenne pondérée de nos trois principaux partenaires commerciaux. Cette comparaison en moyenne annuelle masque cependant une fois de plus un comportement cyclique infra-annuel nettement plus prononcé en Belgique que chez nos voisins, et plus particulièrement qu'en France et aux Pays-Bas. En effet, tant l'ampleur du redressement de l'activité de la mi-1999 à la mi-2000 que le retournement au second semestre de l'année écoulée ont été exacerbés par une évolution des exportations belges beaucoup plus marquée que celle de nos partenaires européens ainsi que celle suggérée par l'évolution de nos marchés extérieurs pertinents.

FIGURE 2

Evolution trimestrielle du PIB

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants



Source: Sources nationales, ICN, Eurostat

En Belgique, comme chez nos voisins, l'année 2000 aura été marquée par une forte contribution du commerce extérieur à la croissance. Dans le sillage du ralentissement de l'environnement économique extra-européen et d'un effritement des gains de compétitivité, le support des exportations s'éteindra de sorte que la demande intérieure jouera un rôle moteur dans l'évolution de l'activité économique.

Que ce soit en Belgique, en Allemagne, en France ou aux Pays-Bas, le nombre de créations d'emplois s'est fortement accru durant l'année écoulée. Cette progression, essentiellement due à la haute conjoncture et à la réduction du temps de travail, devrait se poursuivre bien qu'à un rythme moins rapide qu'en 2000 (notamment aux Pays-Bas où les créations d'emplois se sont interrompues à la fin de l'année). Chez nos trois voisins, la baisse des prélèvements fiscaux devrait cependant nourrir le pouvoir d'achat des ménages - alors que l'impact négatif de la hausse des cours pétroliers s'estompe - ce que reflète peut-être l'amélioration de la confiance des consommateurs durant les mois de décembre et janvier en Allemagne et en France. Eu égard au caractère relativement modéré et temporaire du ralentissement de la demande adressée aux entreprises, les investissements privés non résidentiels devraient encore connaître une progression soutenue en 2001 dans ces quatre économies.

Cette année, la croissance réelle du PIB belge est estimée à 2,8 %, soit une progression en ligne avec la moyenne pondérée de nos trois voisins. La décélération de l'activité économique serait cependant plus prononcée - plus de 1 % en moyenne annuelle - dans le cas belge.

En 1999 et durant la première moitié de l'année 2000, la croissance économique mondiale a été très forte, surtout aux Etats-Unis, et les pressions inflationnistes se sont accentuées. Toutefois, la situation économique mondiale a connu un retournement au cours des derniers mois de l'année 2000 (voir à ce propos le chapitre sur la conjoncture internationale) qui, combiné à une baisse des prix du pétrole, a réduit les pressions inflationnistes.

Taux d'intérêt

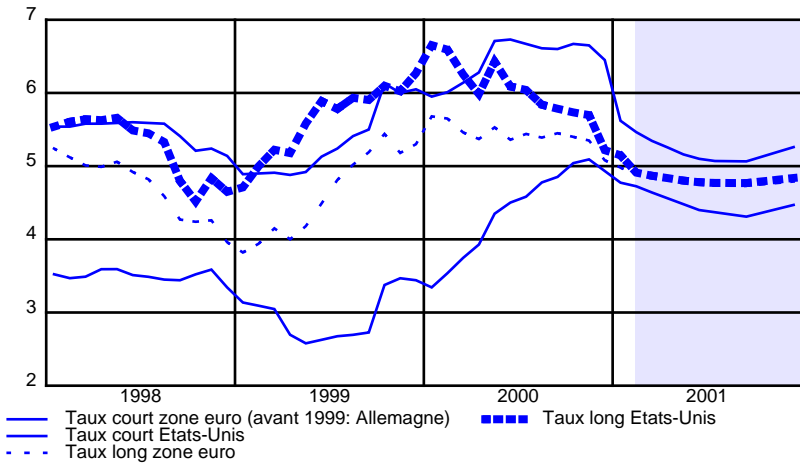
Le fléchissement de la conjoncture américaine et la perte sensible de confiance des consommateurs ont fait craindre une récession et renforcé le repli des marchés boursiers américains. En réaction, la Réserve Fédérale américaine a réduit radicalement son taux directeur en janvier 2001, le rabaisant, en deux étapes, d'un total de 100 points de base, passant de 6,5 % à 5,5 %. Il s'agit là de la baisse la plus agressive de ces 16 dernières années. La Banque centrale européenne n'a pas jugé opportun de suivre ce mouvement puisque, d'une part, le ralentissement économique était beaucoup moins marqué en Europe qu'aux Etats-Unis et que, d'autre part, l'inflation européenne restait supérieure à l'objectif de 2 %. Toutefois, les taux de marché à court terme européens ont également reculé en janvier, mais plus faiblement que les taux américains. Par conséquent, on observe une convergence des taux à court terme américains et européens.

Les indicateurs récents semblent indiquer que le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis pourrait être temporaire et limité au premier semestre. Les cotations à terme indiquent que les marchés financiers anticipent une nouvelle diminution du taux directeur de la Fed au cours de la première partie de cette année, mais qu'un très léger relèvement des taux à court terme sur les marchés monétaires pourrait survenir lors du dernier trimestre 2001.

Les taux d'intérêt à long terme connaissent une évolution comparable quoique moins discontinuée que les taux courts. Tant en Europe qu'aux Etats-Unis, les taux à long terme ont cédé du terrain sur l'ensemble de l'année 2000 alors que ce mouvement n'a affecté les taux à court terme qu'au début 2001. Dans les deux zones, l'écart entre les taux longs et courts devrait donc, en moyenne, être plus faible en 2001 qu'en 2000. Cela signifierait que les taux à long terme poursuivraient leur tendance à la

baisse suite à la diminution des anticipations inflationnistes. Par conséquent, l'écart entre les taux longs américains et européens serait également plus faible en 2001 qu'en 2000. Cette plus grande convergence serait toutefois principalement due aux changements intervenus au cours des deux premiers mois de l'année et reflèterait une plus grande convergence des taux de croissance des deux zones.

FIGURE 3 Evolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis
Moyennes mensuelles en pour cent



Source: Datastream, BfP

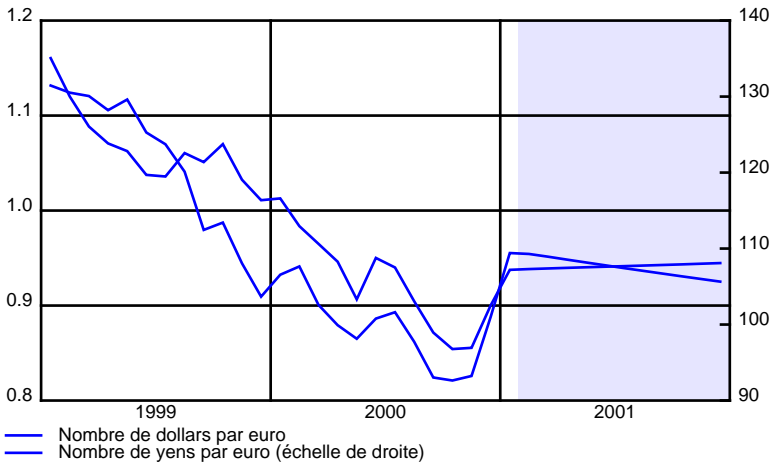
Taux de change

Depuis son lancement, l'euro s'est continuellement déprécié par rapport au dollar. Cette dépréciation, qui est principalement attribuable à la croissance économique comparativement très élevée aux Etats-Unis, fut uniquement interrompue entre mai et juin 2000. Le relèvement du taux directeur de la BCE début juin, de 50 points de base, a soutenu - et non provoqué - l'appréciation de l'euro. Toutefois, cette hausse fut éphémère puisque l'euro s'est ensuite à nouveau déprécié jusqu'à la mi-octobre 2000. A partir de ce moment, la croissance aux Etats-Unis a montré davantage de signes de faiblesse qu'en Europe, affectant les résultats des placements sur les marchés boursiers américains et entraînant la chute des valeurs technologiques. Par conséquent, l'euro, exprimé en dollars, s'est for-

tement apprécié, passant de 0,86 USD en novembre à 0,90 USD en décembre 2000 et puis à 0,92 USD en février. Comme les marchés financiers n'anticipent qu'un fléchissement temporaire et restreint de la croissance américaine, ainsi qu'un faible ralentissement de la croissance économique européenne cette année, les cours à termes ne laissent prévoir qu'une progression limitée de l'euro d'ici la fin de l'année: de 0,92 USD en moyenne en 2000 à 0,94 USD en moyenne en 2001.

FIGURE 4

Taux de change bilatéraux: euro-dollar et euro-yen
Moyennes mensuelles



Source: Datastream, BfP

L'appréciation de l'euro, sur l'ensemble de l'année 2001, par rapport au dollar (+2 %), au yen (+8 %) et à la livre britannique (+4,4 %) constitue le principal facteur expliquant l'appréciation du taux de change effectif du franc belge de 1,2 % en 2001 après une baisse de 3,5 % en 2000.

Contrairement à celles qui prévalaient il y a six mois, les incertitudes liées à ces prévisions ne concernent plus les tensions inflationnistes et leurs répercussions sur les politiques monétaires, mais bien la mesure dans laquelle les autorités monétaires sont à même à gérer une crise de confiance et un ralentissement économique.

En effet, le risque principal porte sur la capacité de la Réserve Fédérale américaine à restaurer la confiance amoindrie des consommateurs et des entreprises américaines afin d'éviter que l'économie ne plonge dans la récession. Dans un contexte où l'importance des déséquilibres américains accumulés (taux d'épargne négatif des ménages, endettement exorbitant du secteur privé, sur-investissement en TIC, déficit courant colossal) pourrait rapidement provoquer de nouvelles perturbations sur les marchés boursiers (surtout de haute technologie), obligataires et de change, les effets de contagion (notamment via les économies émergentes) pourraient se traduire par une décélération nettement plus marquée de l'économie mondiale.

L'économie européenne aurait alors à faire face à un ralentissement non négligeable de son marché à l'exportation. La détérioration de sa compétitivité-prix pourrait alors s'accroître si un tel contexte entraînait une dépréciation plus forte du dollar. Dans ce cas de figure, l'activité économique européenne pourrait être affectée de manière plus prononcée, d'autant plus que la confiance des entreprises et des consommateurs s'en trouverait entamée.

1. Le PIB et ses composantes

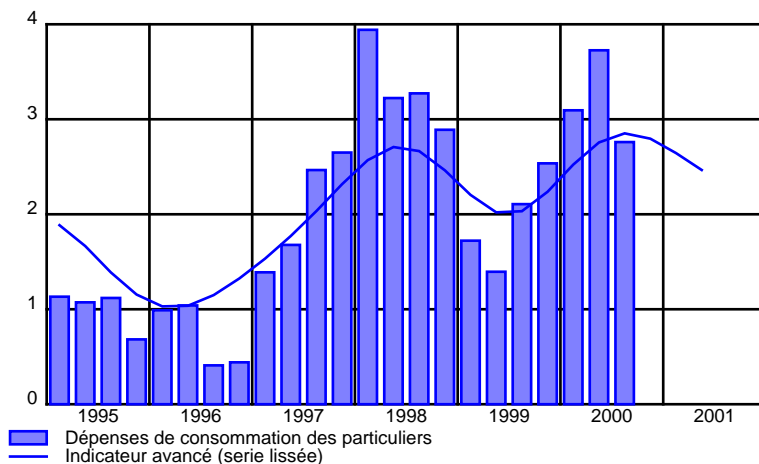
Dépenses de consommation finale des particuliers

En 2000, les dépenses de consommation des particuliers¹, qui représentent plus de la moitié de la demande intérieure totale, ont augmenté de 2,9 % en termes réels et le revenu disponible réel des ménages a progressé de 2,3 %. La croissance plus rapide de la consommation par rapport au revenu réel des particuliers atteste du recul de la propension à épargner des particuliers. Leur taux d'épargne (part de l'épargne dans le revenu disponible) est passé de 16,3 % en 1999 à 15,7 % en 2000.

FIGURE 5

Dépenses de consommation des particuliers

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants



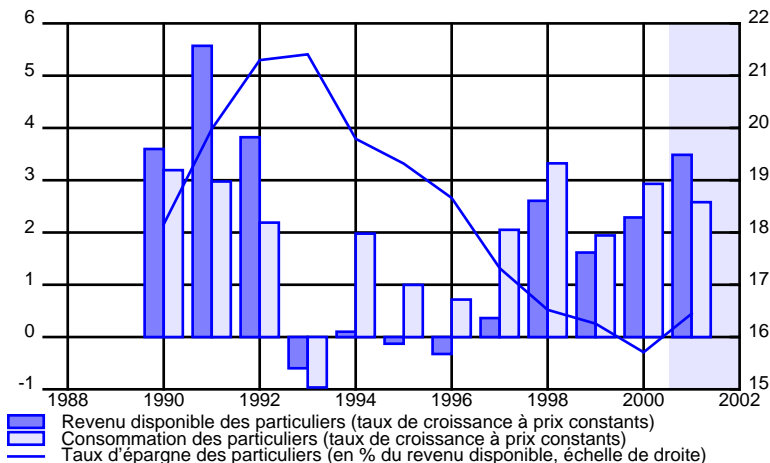
Source: ICN, BFP

L'emploi intérieur a crû, entre la mi-1999 et la mi-2000, de près de 70.000 unités. La forte croissance de l'emploi observée en 2000 a été doublement favorable à la consommation des particuliers. Premièrement, les créations d'emplois ont généré des revenus supplémentaires pour les ménages. Deuxièmement, la situation favorable sur le marché du travail a renforcé la con-

1. On entend en l'occurrence par particuliers: les ménages (y compris les indépendants) et les institutions sans but lucratif au service des ménages.

finance des consommateurs. Dans ce contexte, les ménages n'ont pas totalement adapté leurs dépenses à la perte de pouvoir d'achat engendrée par les hausses de prix des produits pétroliers, érodant ainsi leur taux d'épargne.

FIGURE 6 Consommation, revenu disponible et taux d'épargne des particuliers



Source: ICN, BFP

Le cycle de la consommation est dans une phase haussière depuis 1997, excepté une courte période de faible recul en 1999. Pour la période 1997-2000, la consommation privée a crû par an en moyenne de 2,6 %, résultat de la progression annuelle moyenne de 2,2 % du pouvoir d'achat des ménages et d'une régression continue de la propension à épargner. Au cours des trois premiers trimestres de l'année dernière, la croissance à un an d'intervalle de la consommation atteignait 3,2 %. Le recul de l'indicateur avancé à partir du dernier trimestre 2000 permet de conclure, pour 2001, à un ralentissement de cette forte croissance.

En 2001, la consommation privée devrait croître de 2,6 % en termes réels et donc poursuivre la tendance moyenne à la hausse entamée il y a quatre ans. La croissance des dépenses de consommation finale des particuliers devrait être principalement alimentée par une forte hausse du pouvoir d'achat des ménages. Compte tenu du ralentissement prévu de l'inflation et

de la baisse du prix des carburants, l'indexation des salaires et des prestations sociales devrait dépasser l'augmentation de l'indice général des prix à la consommation. Ainsi, la perte de pouvoir d'achat qu'ont subie les ménages l'an dernier, suite à la hausse des prix des produits pétroliers, serait partiellement compensée cette année (cf. section relative à l'inflation). En outre, la croissance du revenu disponible des ménages serait soutenue par le relèvement de certaines allocations sociales (entre autres des pensions les plus modestes) et par l'abaissement de l'impôt des personnes physiques (notamment la suppression progressive de la contribution complémentaire de crise).

L'année dernière, dans un contexte de confiance élevée, les ménages n'ont pas adapté l'ensemble de leurs dépenses à la perte de pouvoir d'achat générée par les hausses de prix des produits pétroliers. Pour compenser cette évolution, la propension des ménages à épargner devrait croître cette année. Deux autres facteurs expliqueraient l'augmentation du taux d'épargne: la progression des revenus de la propriété, dont une grande partie est destinée à l'épargne, et une certaine inertie du taux de croissance de la consommation, combinée à une hausse sensible du revenu disponible réel (3,5 %). Cependant sur l'ensemble des deux années 2000-2001, le taux d'épargne devrait en moyenne s'établir à près de 16,1 %, ce qui atteste d'un recul par rapport à 1999 et donc de la poursuite de la baisse observée depuis 1994.

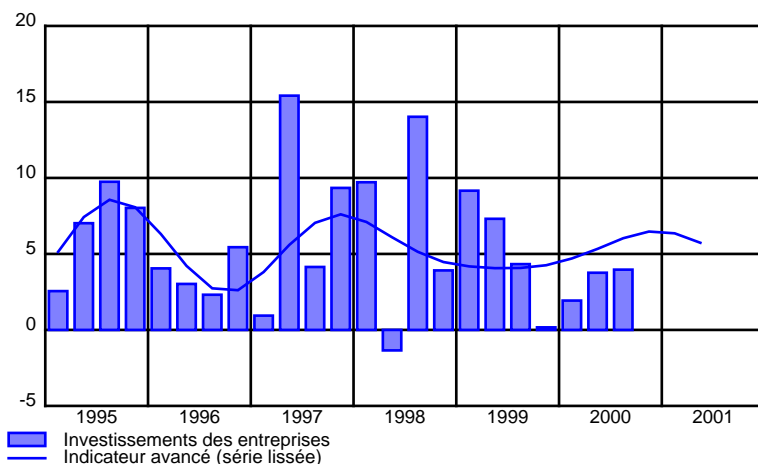
Les investissements des entreprises

Les investissements des entreprises¹ se sont accrus d'un peu plus de 4 % en termes réels sur l'ensemble de l'année dernière. L'accélération continue enregistrée au cours de l'année 2000 en termes de taux de croissance trimestriels à un an d'intervalle n'est qu'apparente: en réalité la croissance d'un trimestre à l'autre des investissements privés non résidentiels s'est réduite tout au long de l'année. D'après les déclarations à la TVA, ce ralentissement serait en grande partie imputable à la faiblesse des investissements des entreprises industrielles, ce qui s'explique par leur plus grande sensibilité à la conjoncture internationale, ainsi que par une nette diminution des investissements dans le secteur automobile après le bond enregistré en 1999.

FIGURE 7

Investissements des entreprises

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants



Source: ICN, BFP

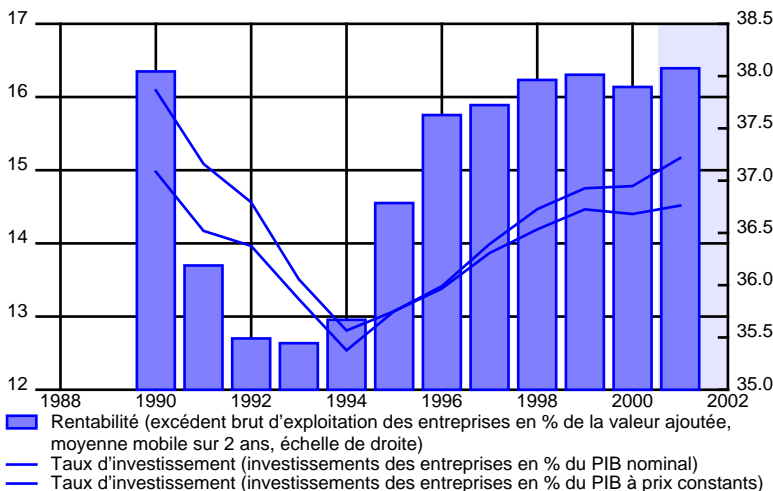
Le degré d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière s'est pourtant sensiblement accru l'année dernière, passant de 81,9 % en 1999 à 84,5 % sur la moyenne de l'année 2000 et à 84,7 % au dernier trimestre. Cette progres-

1. Y compris les indépendants et les institutions sans but lucratif au service des ménages.

sion laisse présager un redressement des investissements industriels cette année, qui est d'ailleurs confirmé par les résultats de l'enquête de l'automne de la BNB sur les plans d'investissements dans l'industrie manufacturière. Selon cette même enquête, plus de la moitié de ceux-ci serait consacrée à des investissements d'extension, signe que les entreprises tenteraient d'éviter les goulots d'étranglements liés à des taux d'utilisation des capacités de production élevés et des perspectives de demande favorables.

Par ailleurs, cette année, l'ensemble des entreprises (industrielles et non industrielles) devraient bénéficier d'une évolution encore plus favorable de leur rentabilité qu'en 2000. L'année dernière, la forte croissance économique s'est traduite par une hausse des profits des entreprises dans un contexte où leurs marges par unité produite demeuraient quasiment inchangées. Cette année par contre, même si la décélération de l'activité économique réelle devrait effriter les profits des entreprises, les marges augmenteraient grâce à l'amélioration des gains de termes de l'échange liée à l'évolution plus modérée des prix à l'importation exprimés en BEF (cf. section consacrée au commerce extérieur).

FIGURE 8 Taux d'investissement dans le secteur marchand



Source: ICN, BFP

Sur l'ensemble de l'année 2001, les investissements réels de l'ensemble des entreprises pourraient donc progresser de 5,4 %. Par conséquent, le taux d'investissement à prix constants continuerait à augmenter en 2000 et 2001, dépassant même le niveau du début des années '90. A prix courants, même si le déflateur des investissements continuera à évoluer plus lentement que celui du PIB, le taux d'investissement progressera très légèrement cette année, tout en restant encore inférieur de 1,5 points de pour cent par rapport au niveau de 1990.

Investissements en logements

Les dépenses d'investissement des ménages ne sont pas uniquement déterminées par les fondamentaux macro-économiques, tels que l'évolution de l'emploi, du revenu disponible et des taux d'intérêt, mais également par d'autres facteurs, tels la fiscalité immobilière, les prix relatifs, le stock de logements, l'aménagement du territoire et enfin les conditions climatiques. Par ailleurs, le délai de transmission entre l'expression d'une demande et sa concrétisation en terme de travaux et d'investissement dans la comptabilité nationale, crée un certain décalage par rapport au cycle économique. De plus, les investissements des ménages sont composés de deux types de travaux; la construction neuve et la rénovation qui ne réagissent pas de la même manière à ces divers déterminants.

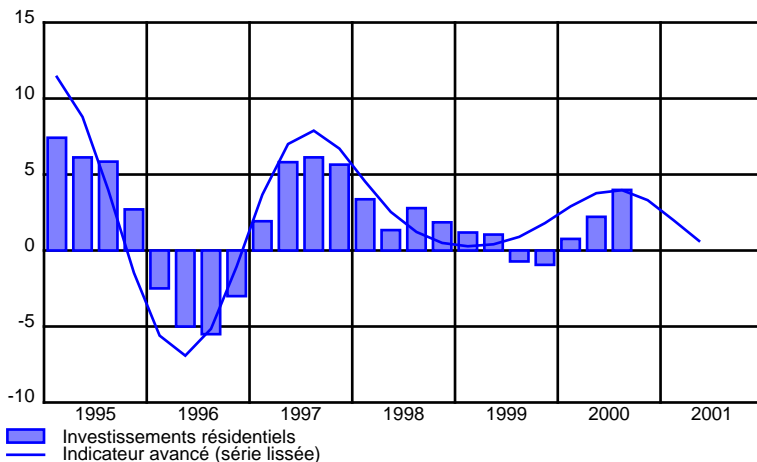
Ainsi, en 2001, malgré la forte progression du pouvoir d'achat des ménages, la poursuite de l'amélioration de l'emploi et les taux d'intérêt hypothécaires plus favorables qu'au cours de l'année écoulée, les dépenses totales d'investissement des ménages ne progresseraient que de 1,5 % sur l'ensemble de l'année (avec une composante rénovation qui demeurerait dynamique). L'année dernière, la croissance de cette composante de la demande privée est estimée à près de 3 %, après une quasi stabilisation en 1999.

Les investissements en logement se sont en effet redressés au cours des trois premiers trimestres de l'année écoulée; leur progression à un an d'intervalle bénéficie d'un "effet de niveau" positif, ainsi que d'un hiver 1999-2000 favorable à la construction. D'un trimestre à l'autre, la reprise des investissements résidentiels fut également conséquente (plus de 1 % par trimestre) et se traduit par un acquis de croissance largement positif au début de l'année en cours.

FIGURE 9

Investissements résidentiels

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants



Source: ICN, BfP

Cependant, le cycle haussier des investissements des ménages s'est interrompu durant le dernier trimestre 2000, et l'indicateur avancé du BfP, laisse prévoir une nouvelle décélération au cours des prochains trimestres. En effet, tant la hausse continue des taux hypothécaires que la cherté des terrains à bâtir ont grevé l'année dernière le nombre de demandes de crédits hypothécaires, de permis de bâtir et de mises en chantier. Cette évolution devrait peser sur les investissements réalisés cette année.

Néanmoins, les conditions de demande sont aujourd'hui plus favorablement orientées. Le prix des terrains à bâtir en Flandre, en forte hausse ces deux dernières années, semble récemment se stabiliser (grâce notamment à la baisse de la demande qu'a entraîné la hausse du coût total de financement d'une nouvelle construction). Un certain rééquilibrage des marchés du logement secondaire et neuf, au profit de ce dernier, pourrait donc apparaître. L'enquête auprès des architectes, témoigne d'ailleurs d'une remontée du nombre de projets fermes au dernier trimestre 2000 après la diminution observée au cours des trois trimestres antérieurs. Cependant, eu égard aux délais de

transmission d'environ un an dans les comptes trimestriels, on ne peut donc escompter de retournement positif des investissements résidentiels que vers la fin de cette année.

Dépenses publiques

Globalement, les dépenses de consommation finale des administrations publiques augmenteraient de 4,4 % en 2001 au lieu de 4,7 % en 2000. Mais, compte tenu du taux de croissance du déflateur (2,9 % en 2001, au lieu de 2,5 % en 2000), la croissance de la consommation finale à prix constants serait limitée à 1,4 % en 2001 (contre 2,1 en 2000).

A prix courants, les rémunérations et les prestations sociales en nature à charge des pouvoirs publics progresseraient davantage en 2001 qu'en 2000. Les rémunérations sont, notamment, affectées par la revalorisation des salaires de la nouvelle police intégrée (qui, en comptes nationaux n'affecte pas le volume de consommation publique mais bien le déflateur des rémunérations) tandis que l'augmentation des prestations sociales en nature découle, entre autres, de la croissance des dépenses des CPAS en faveur des réfugiés. Le taux de croissance des achats nets de biens et services baisse, par contre, sensiblement en 2001 suite au tassement des achats (particulièrement de la défense nationale) mais aussi suite à la forte hausse du produit des ventes de services (le remboursement au pouvoir fédéral des frais de perception des impôts pour compte de l'Union européenne, comptabilisé dans les comptes nationaux comme une vente de services, passerait de 4,9 milliards en 2000 à 12,8 milliards en 2001).

L'évolution des investissements des pouvoirs publics est caractérisée par un cycle d'une durée de 6 ans conditionné par la tenue des élections communales. Plus précisément, on constate une forte progression des investissements l'année qui précède les élections, suivie d'un ralentissement l'année même, soit en 2000 pour les dernières élections, puis d'une diminution l'année suivante. Cette dynamique, combinée à une croissance élevée des investissements des Régions et Communautés et du Pouvoir fédéral, génère en 2001 une croissance nominale légèrement négative des investissements publics sans tenir compte des ventes de bâtiments. En comptabilisant, en outre, les recettes prévues au budget 2001 pour la vente de bâtiments publics (9 milliards), enregistrées dans les comptes nationaux comme un investissement négatif, les investissements en valeur nets des ventes, chuteraient de 5,5 % en 2001 (après une augmentation

de 20,8 % en 1999 et 8,5 % en 2000). Avec une augmentation des prix de l'ordre de 1,4 %, en volume la chute serait encore plus importante (-6,8 %).

Exportations et importations

Au cours des trois dernières années, les exportations belges ont eu un profil particulièrement marqué. Tant la décélération de la mi-1998 à la mi-1999, que le rebond qui a suivi (jusqu'au milieu de l'année dernière), ont été nettement plus vigoureux que ce que ne laissaient prévoir la progression de nos marchés extérieurs et les indicateurs avancés. Bénéficiant à la fois d'un environnement international particulièrement porteur (croissance vigoureuse des marchés à l'exportation et dépréciation du taux de change effectif du BEF) et d'un acquis de croissance largement positif au début de l'année écoulée (+7,5 %), les exportations belges en volume se sont accrues de 10,6 % sur l'ensemble de l'année 2000.

Cette année par contre, la croissance des exportations belges devrait être pénalisée par une combinaison d'éléments moins favorables.

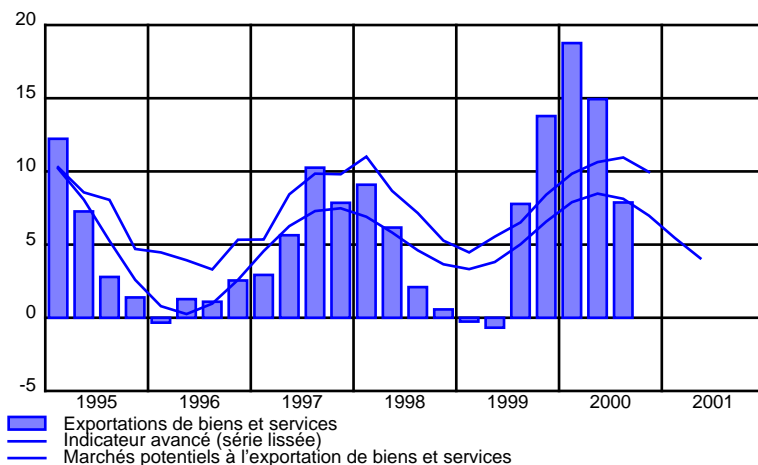
D'une part, d'après les comptes trimestriels, la progression réelle des exportations belges s'est infléchie dès le second trimestre 2000, de sorte qu'à l'inverse de l'année dernière, ce profil décroissant se traduirait par un acquis de croissance négatif au début de l'année 2001. Par ailleurs, le taux de croissance de l'indicateur avancé des exportations n'annonce pas d'accélération durant le premier semestre de l'année courante.

D'autre part, le ralentissement de la demande mondiale, observé dès la fin de l'année dernière (voir à ce propos la section consacrée à l'environnement international), devrait se poursuivre durant la première partie de cette année, affectant, bien que dans une moindre mesure, nos marchés à l'exportation. Même en tenant compte d'un redressement des importations mondiales durant la seconde partie de l'année 2001, les marchés à l'exportation de la Belgique ne progresseraient plus que de 6,2 % sur l'ensemble de l'année 2001 contre 10,3 % l'année dernière.

FIGURE 10

Exportations de biens et services

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants



Source: CPB, ICN, BfP

Enfin, contrairement à l'année dernière, les exportateurs belges ne bénéficieraient plus de gains de compétitivité engendrés par des mouvements de taux de change. En effet, les marchés financiers anticipent une quasi stabilisation du taux de change bilatéral de l'euro vis-à-vis du dollar au niveau atteint au début de cette année, de sorte que sur l'ensemble de l'année 2001, le taux de change effectif du BEF s'apprécierait de 1,2 % après une baisse de 3,5 % l'année précédente. Cette appréciation devrait amoindrir la compétitivité-prix des exportations belges et se traduire par une perte de parts de marchés; les exportations ne progresseraient plus que de 5,5 % contre 10,6 % en 2000. Tout en restant positive pour la troisième année consécutive, la contribution du commerce extérieur à la croissance économique réelle se réduirait donc de plus de la moitié (de 1 % en 2000 à 0,4 % en 2001).

Sous l'impact de la réduction des prix de l'énergie et de l'appréciation du taux de change effectif du franc belge, la hausse des prix à l'importation exprimés en BEF seront nettement moins élevés que l'année dernière. Les exportateurs pourraient profiter de la baisse des prix de l'énergie pour partiellement reconstituer leurs marges de profits, lesquelles avaient été

largement entamées par la nette détérioration des termes de l'échange lors des deux années antérieures. Cette année, les gains de termes de l'échange de l'économie belge (estimés à 0,7 %) contribueront à renforcer le solde excédentaire de la balance des opérations courantes (5,1 % du PIB contre 4,3 % en 2000).

Le concept de revenu national brut réel

Les Comptes Nationaux établis selon méthodologie du SEC95 incorporent un certain nombre de nouveaux concepts par rapport au SEC79, en particulier celui de revenu national brut réel. Celui-ci revêt une importance toute particulière pour la Belgique car il sert de référence, au même titre que l'indice moyen des prix à la consommation, pour la détermination des moyens financiers attribués aux Régions et Communautés. L'actuelle loi de financement prévoit, dans l'attente des paramètres définitifs de l'année budgétaire concernée, que ceux de l'année budgétaire précédente soient utilisés, induisant parfois des corrections importantes. Pour limiter ces ajustements, un nouveau projet de loi, actuellement en discussion au Parlement, vise à prendre, dans l'attente des chiffres définitifs, la prévision retenue dans le Budget économique pour le taux de croissance des prix à la consommation et du revenu national brut réel de l'année concernée.

En quoi ce concept 'réel' diffère-t-il du plus usuel concept 'à prix constants'? Dans le cas du produit intérieur brut à prix constants, les exportations et les importations font l'objet d'une déflation séparée à l'aide de leurs indices de prix respectifs. L'évolution des termes de l'échange (le rapport entre les prix à l'exportation et les prix à l'importation) ne joue ici aucun rôle. Le PIB à prix constants constitue donc essentiellement une mesure du volume de production. Toutefois, le revenu réel des résidents ne dépend pas exclusivement de ce volume de production, mais est également influencé par l'évolution des termes de l'échange. En effet, si ceux-ci s'améliorent (se détériorent) un volume d'exportations moindre (plus important) sera nécessaire pour financer un volume d'importations identique. C'est précisément ce que vise à capter la rubrique appelée en SEC95 'excédent ou déficit commercial résultant de la variation des termes de l'échange', reprise dans le tableau ci-dessous.

On constate à la lecture de celui-ci que toute amélioration (détérioration) des termes de l'échange impliquera une croissance du revenu intérieur brut réel supérieure (inférieure) à celle du produit intérieur brut à prix constants.

En termes de niveau, un excédent (déficit) commercial signifie un accroissement (une baisse) du revenu réel lié à l'amélioration (la détérioration) des termes de l'échange, par rapport à l'année de base (ici 1995).

Ces propriétés découlent directement de la définition de l'excédent ou déficit commercial (T). En effet, celui-ci est calculé en prenant la différence entre les exportations nettes à prix courants (X-M) déflatées par un indice de prix (P) - défini comme la moyenne arithmétique des indices de prix des exportations (PX) et des importations de biens et services (PM) - et les exportations nettes à prix constants (écart entre les exportations à prix constants et les importations à prix constants):

$$T = (X-M)/P - ((X/PX) - (M/PM))$$

et

$$P = (PX + PM)/2$$

L'excédent ou déficit commercial est donc par définition égal à zéro pour l'année de base.

Enfin, le revenu national brut réel est obtenu en additionnant le solde des revenus primaires du/vers le reste du monde, déflaté par l'indice des prix des dépenses nationales totales, au revenu intérieur brut réel.

TABEAU 1 **Revenu national brut réel**

(en mld BEF, sauf indications contraires)

	95	96	97	98	99	00	01
Termes de l'échange (base 1995 = 100)	100.0	99.5	98.9	100.2	99.2	97.9	98.6
taux de croissance annuel en %		-0.5	-0.6	1.3	-1.0	-1.4	0.7
Produit intérieur brut aux prix de 1995 (1)	8134	8230	8511	8718	8956	9304	9562
taux de croissance annuel en %		1.2	3.4	2.4	2.7	3.9	2.8
Excédent ou déficit commercial résultant de la variation des termes de l'échange (2)	0	-29	-65	14	-51	-156	-109
Revenu intérieur brut réel (3)=(1)+(2)	8134	8201	8445	8732	8905	9148	9453
taux de croissance annuel en %		0.8	3.0	3.4	2.0	2.7	3.3
Solde des revenus primaires réels du/vers le reste du monde (4)	90	114	68	64	69	102	101
Revenu national brut réel (5)=(3)+(4)	8224	8315	8513	8796	8974	9250	9554
taux de croissance annuel en %		1.1	2.4	3.3	2.0	3.1	3.3

Revenu national brut réel

Etant donné d'importantes pertes de termes de l'échange, le revenu intérieur brut réel aurait progressé en 2000 nettement plus faiblement (2,7 %) que le produit intérieur brut à prix constants (3,9 %). Le solde des revenus primaires réels du/vers le reste du monde aurait fortement augmenté en 2000 en raison de la forte hausse des revenus nets de placements suite à l'élargissement de la position extérieure nette de la Belgique, l'appréciation du dollar et surtout l'évolution des cours boursiers. Dans ces conditions, le revenu national brut réel aurait progressé de 3,1 % l'année dernière.

En 2001, la croissance du produit intérieur brut à prix constants ne devrait plus atteindre que 2,8 %. L'amélioration des termes de l'échange devrait néanmoins permettre une augmentation plus rapide qu'en 2000 du revenu intérieur brut réel (soit 3,3 %). Enfin, la contribution du solde des revenus primaires réels du/vers le reste du monde devrait être négligeable cette année et la croissance du revenu national brut réel devrait dès lors être identique à celle du revenu intérieur.

2. Evolution des prix et des salaires

Evolution des prix intérieurs

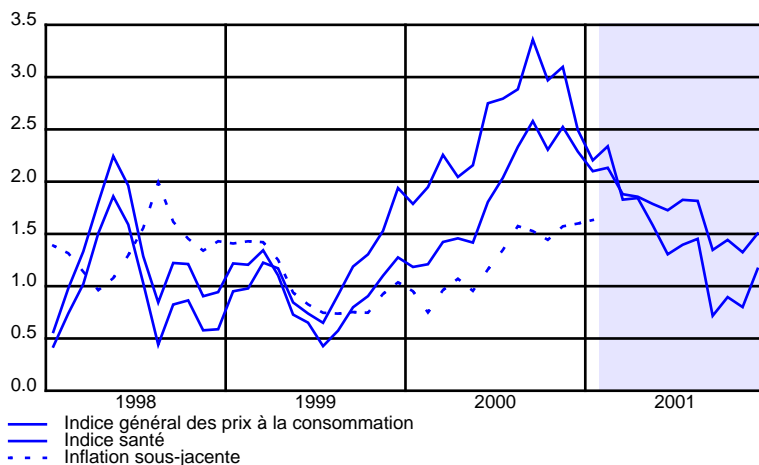
Evolution de l'inflation en 2000

Durant les neuf premiers mois de l'année 2000, l'inflation, mesurée sur base du taux de croissance à un an d'intervalle de l'indice général des prix à la consommation¹, a enregistré une progression continue: elle est passée de quelque 2 % au cours du premier trimestre à 3 % au cours du troisième trimestre. Tant l'inflation sous-jacente² que les produits qui en sont exclus (en particulier les produits énergétiques, les légumes et fruits frais) ont alimenté cette tendance à la hausse. L'inflation sous-jacente est passée de 0,9 % durant le premier trimestre à 1,5 % durant le troisième trimestre. Compte tenu des augmentations continues des prix du pétrole sur les marchés mondiaux et de la cherté du dollar, les prix intérieurs des carburants ont poursuivi l'évolution à la hausse qu'ils ont entamée au début 1999.

FIGURE 11

Evolution mensuelle et prévisions de l'inflation

Taux de croissance à un an d'intervalle



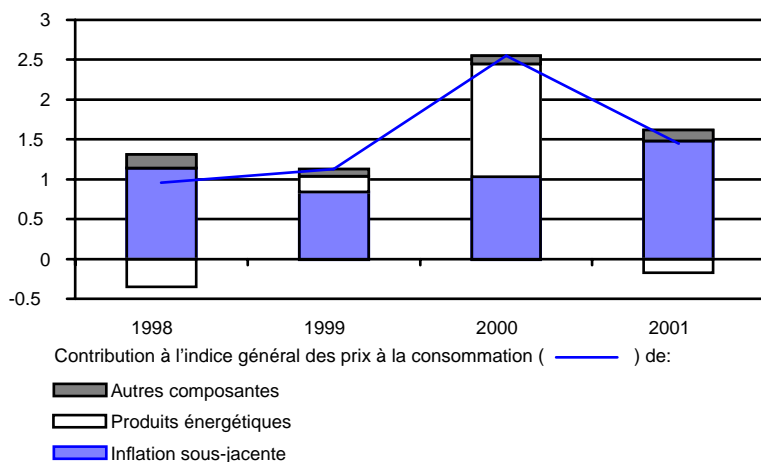
Source: MAE, BfP

1. Définition nationale.
2. L'inflation sous-jacente exclut les modifications de la TVA, d'accises et d'autres taxes indirectes, ainsi que l'évolution des prix des produits énergétiques, du tabac, des alcools, des légumes et fruits frais.

La tendance haussière de l'inflation s'est infléchi au cours des quatre derniers mois. L'inflation, mesurée sur base des prix à la consommation, est retombée à 2,2 % en janvier 2001, ce qui représente 1,2 point de pour cent de moins que le pic observé en septembre 2000. Cet important repli s'est produit nonobstant une inflation sous-jacente toujours en légère progression (jusqu'à 1,6 % en janvier 2001) et s'explique principalement par l'évolution des prix énergétiques. Entre septembre 2000 et janvier 2001, le prix du baril de Brent, exprimé en dollars, a baissé de plus de 22 % (de 32,8 USD à 25,4 USD). Exprimé en francs belges, ce prix a chuté de 27,5 % en raison de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro durant cette même période. Etant donné que la plupart (mais pas la totalité)¹ des produits énergétiques sont exclus de l'indice santé, le recul de ce dernier a été moins marqué durant la même période: de 2,6 % en septembre 2000 à 2,1 % en janvier 2001.

En résumé, l'année dernière, l'inflation a évolué comme suit (voir figure suivante).

FIGURE 12 Décomposition de l'indice des prix à la consommation



Source: MAE, BfP

1. Les carburants pour le transport sont exclus. Ne sont par contre pas exclus: les produits énergétiques pour le chauffage et l'éclairage (gasoil, gaz naturel, combustibles solides et électricité).

Pour 2000, le constat le plus marquant est la contribution exceptionnellement élevée des produits énergétiques. Les hausses de production successives décidées par l'OPEC n'ont entraîné à chaque fois qu'une baisse éphémère des prix du pétrole sur les marchés mondiaux. L'offre, majorée à différentes reprises, n'a globalement pas permis de satisfaire la forte demande en pétrole, alimentée par la ferme expansion de l'activité économique mondiale et les tentatives d'un certain nombre de pays, grands consommateurs de pétrole, de reconstituer leurs réserves. Ce n'est qu'au cours des dernières semaines de l'an 2000, après que le ralentissement de la croissance se soit avéré indéniable aux Etats-Unis ainsi que dans d'autres régions, que le prix du baril de pétrole est retombé en-dessous de la barre des 30 USD.

En moyenne, en 2000, le prix du baril de Brent était de 28,4 USD en 2000, ce qui représente un accroissement de près de 60 % par rapport au prix moyen de 1999. Lorsqu'il est tenu compte de l'appréciation du dollar par rapport à l'euro, le prix du baril de pétrole brut, exprimé en francs belges, a crû de plus de 80 % en 2000 par rapport à 1999.

En outre, la contribution de l'inflation sous-jacente a également été plus importante en 2000 qu'en 1999. L'inflation sous-jacente atteignait 1,25 % l'année dernière contre 1,0 % en 1999.

Puisque l'essence et le diesel n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul de l'indice santé, celui-ci a progressé - tout comme en 1999 - moins rapidement (1,9 %) que l'inflation mesurée sur base de l'indice général des prix à la consommation (2,5 %).

Perspectives d'inflation pour 2001

En janvier 2001, l'inflation sous-jacente était de 1,6 %. Elle devrait encore légèrement progresser dans le courant de l'année pour atteindre un taux moyen de 1,8 %. Sur l'ensemble de l'année 2001, la croissance de l'inflation sous-jacente devrait rester limitée puisque, d'une part, le coût salarial par unité produite resterait sous contrôle et que l'inflation importée s'amoin-drirait progressivement suite à l'appréciation de l'euro et au recul des prix du pétrole entamé en décembre 2000. L'importante volatilité et le niveau élevé des prix du pétrole, observés en début d'année (le baril de Brent est passé de quelque 25 USD à la mi-janvier à 30 USD la première semaine de février), sont jugées temporaires. Tant les cotations sur les marchés à terme que les déclarations récurrentes de responsables dans les pays

producteurs de pétrole indiquent que le prix du pétrole est susceptible de retomber rapidement à 25 USD et de se stabiliser à ce niveau. Dans ces conditions et en supposant que l'euro se maintienne à 0,94 USD, les produits énergétiques (tant les carburants de transport que de chauffage) exerceront un impact à la baisse (hors effets induits) d'environ 0,2 point de pour cent sur l'inflation intérieure mesurée sur base de l'indice des prix à la consommation (contrairement à un impact à la hausse de 1,4 point de pour cent l'année dernière).

En 2001, le niveau de l'inflation sous-jacente devrait être plus élevé que l'année dernière. Toutefois, la contribution des produits énergétiques à l'inflation intérieure devrait être légèrement négative. Globalement, l'inflation mesurée sur base de l'indice général des prix à la consommation devrait être de 1,5 %. Quant à l'indice santé, il devrait progresser de 1,7 %.

Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

L'indice pivot pour l'indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales a été dépassé en juillet 2000. Compte tenu de l'évolution mensuelle prévue de l'indice santé, l'indice pivot (107,30 actuellement) devrait être dépassé en août 2001¹. Les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique seraient dès lors indexés de 2 %, respectivement en septembre et octobre.

Evolution des salaires dans le secteur privé

A la fin de l'année dernière, les partenaires sociaux ont signé un accord interprofessionnel pour la période 2001-2002. Cet accord fixe, à titre de norme indicative pour les négociations salariales au niveau sectoriel et de l'entreprise, une croissance du coût salarial horaire de 6,4 % (augmentations salariales cumulées sur les deux ans). Cette norme salariale macroéconomique trouve son fondement dans la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité, laquelle a pour objet d'harmoniser l'évolution moyenne des

1. La loi programme du 2 janvier 2001 (MB 13.01.2001) (art. 24-26) modifie les lois d'août 1971 et de mars 1977 organisant un régime de liaison à l'indice des prix à la consommation. Dorénavant, les allocations sociales seront indexées lorsque l'indice santé lissé (moyenne pondérée sur 4 mois) (et donc non plus la moyenne de deux indices santé lissés) atteint l'indice pivot. En outre, les allocations sociales seront adaptées à partir du premier mois qui suit le mois durant lequel l'indice pivot est atteint (et non plus à partir du deuxième mois). Les modalités d'indexation des salaires de la fonction publique restent inchangées.

salaires en Belgique et celle mesurée dans nos trois pays voisins. En outre, l'accord autorise les secteurs ayant réalisé de bonnes performances au cours des deux dernières années à octroyer des majorations salariales supplémentaires. Toutefois, l'évolution globale du coût salarial horaire dans ces secteurs ne peut, en aucun cas, dépasser 7 % pour la période 2001-2002.

En projection, les hypothèses retenues en matière salariale pour 2001 se fondent sur cet accord interprofessionnel et se présentent comme suit: une croissance moyenne du coût salarial horaire de 6,8 % sur les deux années, une évolution de l'indice santé comparable à l'estimation retenue au moment des négociations salariales, une répartition inégale sur les deux années (d'après les observations faites pour 1999-2000) des hausses salariales définies dans les conventions collectives de travail et enfin, l'application des nouvelles réductions de charges patronales. Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la croissance des salaires horaires bruts avant indexation atteindrait 2,1 % cette année.

On estime qu'en 2000 les salaires dans le secteur privé ont été adaptés à la hausse du coût de la vie à concurrence de 1,5 % en moyenne, alors que l'indice santé a progressé de 1,9 %. Un tel écart est un phénomène classique en période d'accélération de l'inflation: il s'explique par le mécanisme d'indexation qui inclut un délai dans l'adaptation des salaires à la hausse du coût de la vie. L'écart par rapport à la croissance de l'indice général des prix à la consommation (2,5 %) a été encore plus marqué en raison de l'exclusion de l'essence et du diesel de l'indice santé et, par conséquent, de l'indexation des salaires.

Cette année, le phénomène inverse devrait se produire. Suite au ralentissement de l'inflation, le coefficient d'indexation devrait être supérieur (2,0 %) à la croissance annuelle moyenne de l'indice santé (1,7 %). Le tassement des prix des carburants devrait, en outre, limiter la croissance de l'indice général des prix à la consommation à 1,5 %. La perte de pouvoir d'achat subie par les ménages l'année dernière en raison du surcroît inattendu d'inflation devrait donc être partiellement compensée cette année.

Au total, les salaires nominaux horaires bruts dans le secteur privé devraient progresser de 4,2 % (2,1 % de croissance des salaires bruts avant indexation et 2,0 % d'indexation). Toute-

fois, les coûts salariaux nominaux horaires ne devraient croître que de 3,6 % compte tenu des nouvelles réductions des cotisations patronales décidées dans le cadre du plan pluriannuel.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'impact annuel total, depuis l'approbation du "Plan Global", des mesures visant à réduire les cotisations patronales de sécurité sociale. Dans le secteur des entreprises, le montant global des réductions de cotisations devrait augmenter respectivement de quelque 48 milliards en 2000 et de 20 milliards en 2001, ce qui porterait le montant total des réductions à près de 136 milliards BEF.

TABLEAU 2 Réduction des cotisations patronales

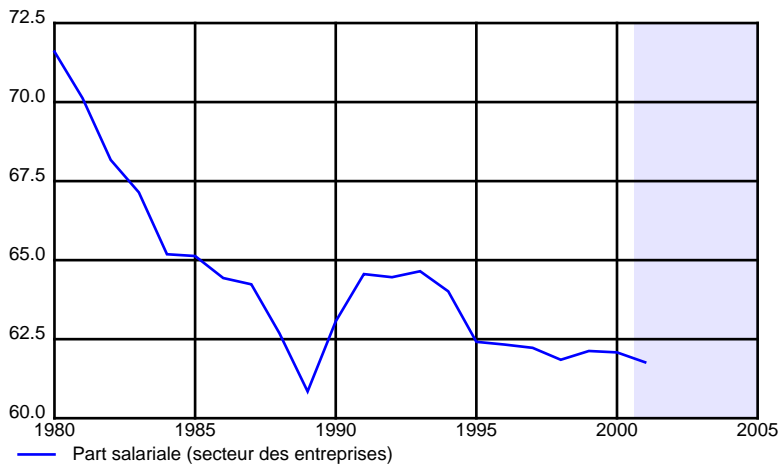
(milliards BEF)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Entreprises, dont:	42.3	53.6	49.2	64.7	67.9	115.8	135.7
Maribel social	0.0	0.0	0.5	3.1	7.2	11.3	12.6
Maribel + bas salaires	27.8	31.2	36.8	41.4	50.2	92.6	108.9
Autres	14.4	22.5	11.9	20.1	10.5	11.9	14.2
P.m.: secteur public	5.5	5.0	5.6	5.7	7.2	6.8	7.0
Total	47.7	58.6	54.9	70.3	75.1	122.6	142.7

La progression observée en 2001 s'explique principalement par les nouvelles réductions structurelles de cotisations. Le net renforcement de cette mesure (à partir du deuxième trimestre 2000) atteint, en effet, sa vitesse de croisière en 2001. En outre, à législation inchangée, les réductions de cotisations pour employés rejoindront progressivement le niveau des réductions de cotisations pour ouvriers. Pour l'ensemble de la période 2001-2005, cette dynamique interne se traduira par une croissance annuelle des réductions structurelles de cotisations.

Outre ces réductions de cotisations patronales, il a également été tenu compte des réductions de cotisations personnelles pour les bas salaires, lesquelles ont été introduites en 2000. En 2001, ces réductions devraient représenter près de 8 milliards BEF.

FIGURE 13 Evolution de la part salariale (secteur des entreprises)
En pourcentage de la valeur ajoutée



Source: ICN, BFP

Les coûts salariaux horaires réels devraient progresser, en 2001, un peu moins rapidement que la productivité horaire du travail. Il s'ensuivrait un léger fléchissement de la part salariale¹, lequel s'inscrirait dans le prolongement de l'évolution constatée ces dernières années.

1. C'est-à-dire la part des coûts salariaux totaux dans la valeur ajoutée des entreprises.

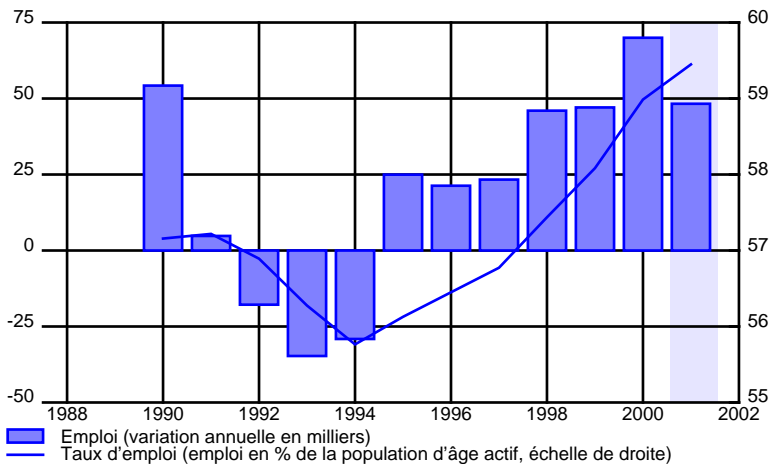
3. Marché du travail

D'après les données les plus récentes, la population active occupée aurait crû, en 2000, de 70.000 unités (évolution de juin à juin) dépassant ainsi largement les prévisions en la matière. Le nombre de salariés dans les entreprises aurait connu sa plus forte expansion depuis 1970 (65.000 unités) et leur volume de travail en heures aurait progressé, en moyenne annuelle, un peu plus rapidement que l'effectif de l'emploi (2,5 % contre 2,4 %), du fait d'une légère hausse de la durée de travail moyenne par tête.

La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total a continué à se développer. Cette tendance est particulièrement bien illustrée par la progression spectaculaire du nombre de travailleurs ayant opté pour une interruption de carrière à temps partiel (augmentation de 12.500 unités en moyenne annuelle en 2000). Contrairement aux années précédentes, l'effet négatif de cette tendance sur l'évolution de la durée moyenne de travail est plus que compensé par la forte croissance de la durée de travail effective des salariés travaillant à temps plein ou partiel. Toutefois, on peut difficilement établir, sur base des données disponibles, l'origine de l'augmentation de la durée de travail des travailleurs à temps partiel: il peut s'agir soit d'une révision à la hausse de la durée de travail contractuelle, soit d'un surcroît d'heures prestées. Cette distinction n'est pas sans importance puisqu'il s'agit, selon le cas, d'une augmentation à caractère conjoncturel (et donc réversible) ou structurel.

En outre, l'offre de travail a progressé en 2000 beaucoup plus rapidement que prévu: la population active (concept MfET, chiffres de juin) aurait gagné 34.000 unités alors que l'on tablait sur une progression de 19.500 unités. Plusieurs facteurs sous-tendent cette évolution: une augmentation plus sensible que prévu de la population en âge de travailler (10.500 unités de plus) ainsi qu'une croissance plus rapide du taux d'activité. Ce second facteur s'expliquerait par la croissance économique exceptionnellement forte en 2000 et /ou à l'amélioration constante de la situation sur le marché du travail.

FIGURE 14 Evolution annuelle de l'emploi et du taux d'emploi
Chiffres au 30 juin



Source: MFET, BfP

Enfin, les étrangers en attente d'une régularisation ont été autorisés à se présenter sur le marché du travail. Comme en atteste la forte progression du nombre de demandeurs d'emploi librement inscrits auprès des offices régionaux d'emploi, cette procédure de régularisation a influencé positivement la statistique d'offre de travail. Dans la mesure où ces personnes ne sont (pas encore) comptabilisées dans les chiffres de population, l'évolution en 2000 du taux d'activité (de 65,2 % à 65,5 %) est amplifiée pour des raisons d'ordre purement statistique.

La "population active potentielle" (concept MfET de population active, plus les prépensionnés à temps plein et les chômeurs âgés non demandeurs d'emploi) devrait grossir, en 2001, de 32.000 unités suite aux contributions positives de la démographie (avant les régularisations) et des taux d'activité (en raison principalement de la croissance régulière du taux de participation féminin, accentuée par le relèvement de l'âge de la pension des femmes). Toutefois, le nombre de sorties anticipées du marché du travail devrait continuer à progresser, notamment sous la pression de glissements démographiques au sein de la population en âge de travailler, ce qui induirait une croissance de 26.000 unités de la population active officielle (concept MfET).

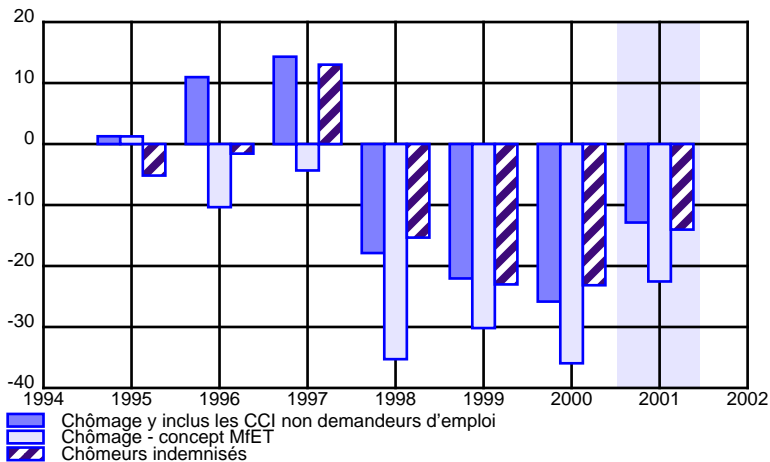
En 2001, le taux d'activité global ne progresserait que très légèrement (de 65,5 % à 65,6 %) puisque son évolution serait statistiquement influencée à la baisse au fur et à mesure que les personnes, qui sont déjà comptabilisées dans la population active, seront effectivement régularisées .

Compte tenu du ralentissement de la croissance, l'emploi progressera moins rapidement en 2001. Toutefois, l'augmentation de la productivité par tête dans le secteur marchand retombera, après une accélération conjoncturelle en 2000, de 2,3 % à 1,8 % notamment sous l'effet de l'augmentation modérée des salaires réels, des nouvelles réductions de cotisations patronales et d'une faible diminution de la durée moyenne de travail. La croissance de 1,4 % de l'emploi dans le secteur marchand équivaldrait à la moyenne observée durant les trois dernières années.

La progression de juin à juin de la population active occupée (graphique 15) s'élèverait à 48.000 unités, ce qui porterait la création globale d'emplois depuis 1998 à 165.000 unités. La quasi totalité de cette progression se situerait au niveau de l'emploi régulier dans le secteur privé alors que l'emploi dans la fonction publique se stabiliserait (croissance de 1.000 unités) suite notamment à la disparition de la contribution positive des programmes de transition. Le nombre de personnes pouvant être recrutées dans le cadre de deux programmes d'activation au sein du secteur marchand ("programme ALE" et "emplois services") ne devrait presque plus croître en 2001. Le taux d'emploi devrait passer de 59,0 % en 2000 à 59,4 % en 2001.

Le chômage au sens strict (concept MfET, chiffres de juin) a reculé de 36.000 unités en 2000 et devrait encore perdre 22.500 unités en 2001. Ce recul modéré s'explique par des perspectives de croissance et d'emploi légèrement revues à la baisse pour 2001 ainsi que par la croissance plus importante que prévu de la population active. Compte tenu de la nouvelle augmentation attendue du nombre de "chômeurs âges" (les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi), le chômage au sens large diminuerait de seulement 13.000 unités en 2001. De même, la baisse du nombre de chômeurs indemnisés (moins 14.000 unités) serait moins rapide que celle du chômage concept MfET.

FIGURE 15 Evolution du nombre de chômeurs
Variation annuelle en milliers, chiffres au 30 juin



Source: ONEm, BfP

Le nombre total de bénéficiaires d'une prestation de l'ONEm devrait diminuer encore moins rapidement (6.000 unités) en moyenne annuelle, notamment en raison de la nouvelle progression du nombre d'interruptions de carrière qui pourrait augmenter de 10.000 unités pour atteindre 107.000 unités en 2001.



Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses à prix constants
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur privé: évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché de l'emploi
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché de l'emploi - détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du Monde

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers

Taux de croissance, sauf indications contraires

	98	99	00	01
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	8.0	6.2	10.3	6.2
Taux de change nominal effectif du BEF (1) (2)	0.7	-1.7	-3.5	1.2
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	.-	106.7	92.4	94.1
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en BEF) (3)	-1.3	-0.3	6.3	1.2
Énergie (Brent: USD par baril) (2)	12.8	17.8	28.4	25.0
Taux d'intérêt allemands (niveau)				
Court terme (3 mois) (2)	3.5	2.9	4.4	4.5
Long terme (10 ans) (2)	4.6	4.5	5.3	4.7
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (EURIBOR à 3 mois) (2)	.-	3.0	4.4	4.5
Long terme (10 ans) (4) (2)	4.7	4.6	5.4	4.8
Taux d'intérêt belges (niveau)				
Court terme (tarif interbancaire, 3 mois)	3.6	2.9	4.4	4.5
Long terme (OLO, 10 ans)	4.8	4.8	5.6	5.0

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation) du BEF.

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants*En mld BEF*

	98	99	00	01
Dépenses de consommation finale des particuliers	4899.9	5054.3	5335.0	5552.6
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	1923.9	2016.5	2110.9	2203.0
a. Achats nets de biens et services	160.5	179.7	194.5	196.9
b. Salaires, traitements et pensions	1058.9	1096.4	1136.6	1182.2
c. Prestations sociales en nature	553.3	587.1	622.6	664.3
Formation brute de capital fixe	1895.6	2009.0	2112.5	2202.5
a. Investissements des entreprises (1)	1288.8	1363.1	1427.5	1512.9
b. Investissements des pouvoirs publics	140.1	169.2	183.6	173.5
c. Investissements en logements	466.7	476.7	501.3	516.1
Variation de stocks	-1.1	-14.0	-20.4	-21.3
Dépenses nationales totales	8718.2	9065.8	9538.0	9936.7
Exportations de biens et services	6879.1	7213.3	8651.2	9441.3
Importations de biens et services	6515.8	6855.8	8276.7	8956.4
Produit Intérieur Brut	9081.5	9423.3	9912.5	10421.7
Revenu National Brut	9147.6	9495.9	10022.4	10532.6

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses à prix constants*Taux de croissance*

	98	99	00	01
Dépenses de consommation finale des particuliers	3.3	1.9	2.9	2.6
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	1.4	3.4	2.1	1.4
a. Achats nets de biens et services	7.4	10.8	5.4	-0.1
b. Salaires, traitements et pensions	1.5	1.7	1.3	1.1
c. Prestations sociales en nature	-0.0	5.2	3.2	2.8
Formation brute de capital fixe	4.6	4.8	4.2	3.4
a. Investissements des entreprises (1)	5.9	4.8	4.1	5.4
b. Investissements des pouvoirs publics	0.6	19.8	9.1	-6.8
c. Investissements en logements	2.3	0.1	2.9	1.5
Variation de stocks (2)	0.6	-0.7	-0.1	0.0
Dépenses nationales totales	3.9	2.1	3.0	2.5
Exportations de biens et services	4.4	5.2	10.6	5.5
Importations de biens et services	6.5	4.5	9.9	5.3
Exportations nettes (2)	-1.2	0.7	1.0	0.4
Produit intérieur brut	2.4	2.7	3.9	2.8
Revenu intérieur brut réel	3.4	2.0	2.7	3.3
Revenu national brut réel	3.3	2.0	3.1	3.3
<i>Pro memori:</i>				
Ecart du PIB par rapport à sa tendance (en % du PIB tendanciel)	-0.8	-0.7	0.5	0.5

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses*Taux de croissance*

	98	99	00	01
Dépenses de consommation finale des particuliers	1.0	1.2	2.5	1.5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	2.1	1.4	2.5	2.9
a. Achats nets de biens et services	1.0	1.1	2.7	1.4
b. Salaires, traitements et pensions	1.5	1.8	2.3	2.8
c. Prestations sociales en nature	4.1	0.9	2.8	3.8
Formation brute de capital fixe	0.6	1.2	0.9	0.8
a. Investissements des entreprises (1)	0.5	1.0	0.6	0.5
b. Investissements des pouvoirs publics	0.7	0.8	-0.5	1.4
c. Investissements en logements	0.6	2.0	2.2	1.4
Dépenses nationales totales	0.7	1.8	2.1	1.6
Exportations de biens et services	-0.3	-0.3	8.4	3.5
Importations de biens et services	-1.6	0.7	9.9	2.7
Termes de l'échange	1.3	-1.0	-1.4	0.7
Produit Intérieur Brut	1.6	1.0	1.3	2.3
<i>Pro memori:</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	0.3	0.9	5.0	2.6
Contributions:				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	0.9	0.6	0.7	1.2
(a1) Coûts salariaux par unité produite	0.4	0.4	0.4	0.6
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0.1	0.2	0.0	0.1
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	0.4	-0.0	0.3	0.6
(b) Coût des importations	-0.6	0.3	4.3	1.3

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur privé: évolution et déterminants*Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires*

	98	99	00	01
<i>Salariés dans le secteur privé</i>				
Coût salarial par heure effective	2.0	2.9	3.0	3.6
Coût salarial par personne	2.0	2.4	3.1	3.3
Salaire brut par heure effective	2.2	3.3	3.9	4.2
Salaire brut par personne	2.1	2.9	4.0	3.8
Indexation	1.3	0.9	1.5	2.0
Salaire brut par heure effective hors indexation	0.8	2.4	2.4	2.1
Salaire brut par personne hors indexation	0.8	1.9	2.5	1.8
Emploi (nombre d'heures)	1.9	1.3	2.5	1.5
Emploi (nombre de personnes)	2.0	1.7	2.4	1.8
Masse salariale y compris cotisations patronales (1)	4.0	4.2	5.6	5.2
Masse salariale hors cotisations patronales	4.1	4.7	6.5	5.7
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (1)	34.8	34.2	33.0	32.3
Cotisations patronales (sensu stricto) (2)	26.3	26.1	25.1	24.6
Cotisations des salariés (3)	11.2	11.2	11.1	11.0
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	1.0	1.1	2.5	1.5
Inflation: indice santé	1.3	0.9	1.9	1.7
Indexation rémunérations secteur public	1.7	1.0	1.5	1.8
Indexation des prestations sociales	1.5	1.2	1.5	2.0
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée à prix constants	2.3	2.6	4.2	3.3
Emploi (nombre d'heures)	1.0	0.7	1.6	0.9
Productivité horaire	1.3	1.9	2.6	2.3

(1) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(2) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(3) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché de l'emploi*En milliers au 30 juin*

	98	99	00	01
I. Population totale (II+III)	10203.0	10226.4	10259.9	10306.0
I.bis Population d'âge actif	6708.7	6715.1	6730.9	6759.9
II. Population inactive (concept MFET)	5844.4	5850.9	5850.4	5870.7
<i>dont: avec allocation ONEm</i>	293.2	299.5	308.4	316.1
III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)	4358.6	4375.5	4409.5	4435.3
IV. Emploi intérieur	3799.3	3845.3	3914.3	3961.6
(a) Salariés (1)	2420.1	2462.0	2527.4	2573.8
(b) Indépendants	692.5	690.5	687.2	687.2
(c) Emploi public (2)	686.6	692.8	699.7	700.6
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEm</i>	192.4	220.9	234.3	254.4
- avec allocation ONEm	106.9	128.7	145.2	156.0
- sans allocation ONEm	85.5	92.2	89.2	98.4
V. Travailleurs frontaliers (solde)	54.1	55.1	56.1	57.1
VI. Chômage (concept MFET)	505.3	475.1	439.1	416.6
(a) Chômeurs complets indemnisés	425.1	394.7	361.8	338.0
(b) Autres chômeurs inscrits obligatoirement	60.0	57.8	51.4	47.9
(c) Demandeurs libres inoccupés	20.2	22.7	26.0	30.6
Taux de chômage (VI)/(III)	11.6	10.9	10.0	9.4
Taux d'activité (III)/(I.bis)	65.0	65.2	65.5	65.6
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	57.4	58.1	59.0	59.4
<i>Pro memori</i>				
(d) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	131.2	139.3	149.4	159.1
II.bis Population inactive à l'excl. de (d)	5713.3	5711.6	5700.9	5711.6
III.bis Population active y inclus (d)	4489.8	4514.8	4558.9	4594.3
VI.bis Chômage y inclus (d)	636.4	614.4	588.6	575.7
Taux de chômage (VI.bis/III.bis)	14.2	13.6	12.9	12.5
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat) (3)	9.5	9.0	8.5	8.3
Taux d'activité (III.bis/I.bis)	66.9	67.2	67.7	68.0

(1) Y compris ALE, PRI, PEP (cf. tableau B.5.bis)

(2) Y compris PTP (cf. tableau B.5.bis)

(3) En moyenne annuelle

Tableau B.5.bis Situation sur le marché de l'emploi - détail

En milliers au 30 juin

	98	99	00	01
I. Population totale (II+III)	10203.0	10226.4	10259.9	10306.0
I.bis Population d'âge actif	6708.7	6715.1	6730.9	6759.9
II. Population inactive (concept MFET)	5844.4	5850.9	5850.4	5870.7
<i>dont: avec allocation ONEm = enregistré par l'ONEm:</i>	293.2	299.5	308.4	316.1
- chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	131.2	139.3	149.4	159.1
- dispenses pour raisons sociales et familiales (1)	8.5	8.9	9.3	9.3
- dispenses pour reprise d'études (1)	7.4	7.9	7.7	7.7
- interruptions complètes de carrière (1)	21.8	25.0	27.8	29.1
- prépensions conventionnelles à temps plein (1)	124.4	118.4	114.2	110.9
III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)	4358.6	4375.5	4409.5	4435.3
IV. Emploi intérieur	3799.3	3845.3	3914.3	3961.6
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEm (2):</i>	192.4	220.9	234.3	254.4
- avec allocation ONEm:	106.9	128.7	145.2	156.0
* temps partiel avec AGR (3) + invol. avec allocations (1)	33.8	33.9	35.3	36.5
* activation (ALE, PRI, PTP, PEP) (1)(4)	14.9	26.7	29.1	30.0
* interruptions partielles de carrière (1)	46.3	56.1	68.9	77.3
* prépensions à temps partiel (1)	0.5	0.9	1.1	1.3
* chômeurs complets en atelier protégé (1)	0.9	0.7	0.7	0.7
* chômeurs complets en formation professionnelle (1)	10.5	10.4	10.0	10.2
- sans allocation ONEm:	85.5	92.2	89.2	98.4
* temps partiel sans AGR (3)	40.2	43.0	33.3	31.2
* jeunes à temps partiel pendant stage	3.5	3.7	4.4	6.7
* demandeurs d'emploi libres occupés et autres	41.8	45.5	51.5	60.5
V. Travailleurs frontaliers (solde)	54.1	55.1	56.1	57.1
VI. Chômage (concept MFET)	505.3	475.1	439.1	416.6
(a) chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi	425.1	394.7	361.8	338.0
(b) autres inscrits obligatoirement	60.0	57.8	51.4	47.9
- jeunes en stage d'attente	21.9	23.6	21.7	18.9
- autres, dont:	38.1	34.2	29.7	29.1
* temps partiels volontaires indemnisés (1)	26.7	26.1	25.7	25.6
* bénéficiaires d'allocations de transition (1)	0.5	0.5	0.4	0.6
(c) demandeurs d'emploi libres inoccupés	20.2	22.7	26.0	30.6

(1) Définitions Infostat (concept paiements)

(2) Non compris le chômage temporaire

(3) AGR : allocation de garantie de revenu

(4) Emploi via une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) - pour autant qu'un nombre suffisant d'heures soit presté -, via le Programme de Réinsertion (PRI), les Programmes de Transition Professionnelle (PTP) ou sur base d'un contrat de Première Expérience Professionnelle (PEP)

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)*En mld BEF*

	98	99	00	01
I. Opérations courantes				
a. Ressources	8624.3	8868.1	9305.9	9756.7
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	390.0	405.8	431.6	460.5
2. <i>Revenu mixte</i>	717.8	742.6	777.9	816.2
3. <i>Rémunération des salariés</i>	4769.3	4955.2	5207.5	5462.2
Salaires et traitements bruts	3526.0	3680.3	3889.4	4093.5
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	976.2	998.2	1026.7	1064.1
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	267.1	276.7	291.4	304.6
4. <i>Revenus nets de la propriété</i>	869.0	898.4	961.6	1019.5
Intérêts reçus	693.9	677.6	749.3	798.6
Intérêts payés (-)	243.0	241.5	273.0	301.4
Revenu distribué des sociétés	270.8	307.2	322.0	350.2
Autres	147.3	155.1	163.3	172.1
5. <i>Prestations sociales</i>	1728.5	1748.5	1802.5	1861.8
6. <i>Autres transferts courants nets</i>	103.4	69.9	76.3	85.4
7. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	46.2	47.8	48.6	51.0
b. Emplois	8003.9	8233.1	8674.4	9039.7
1. <i>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	1271.5	1293.4	1385.1	1453.7
2. <i>Cotisations sociales, dont:</i>	1832.5	1885.4	1954.3	2033.4
Cotisations sociales effectives	1568.4	1611.7	1666.1	1732.2
Cotisations sociales imputées	264.2	273.6	288.2	301.2
3. <i>Consommation finale nationale</i>	4899.9	5054.3	5335.0	5552.6
c. Epargne nette	619.7	634.6	631.4	717.0
II. Opérations en capital				
a. Ressources	37.4	48.1	38.3	40.3
b. Emplois	268.1	295.4	306.1	318.2
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	577.6	596.1	626.4	648.6
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	350.0	346.4	362.8	375.9
3. <i>Impôts en capital</i>	38.6	41.1	45.8	46.5
4. <i>Acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3
5. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs financiers non produits</i>	-7.2	-6.3	-6.3	-6.3
6. <i>Autres transferts en capital à payer</i>	9.4	11.2	3.3	5.6
III. Capacité nette(=) ou besoin net (-) de financement	389.0	387.4	363.6	439.2
en % du PIB	4.3	4.1	3.7	4.2

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)*Taux de croissance*

	98	99	00	01
Revenu primaire brut	2.8	2.3	2.7	3.6
<i>a. Salaires, dont:</i>	2.7	2.7	2.5	3.4
Entreprises	2.9	2.9	3.0	3.7
Etat	2.0	2.3	1.1	2.5
Travailleurs frontaliers	0.9	-2.2	-0.4	2.5
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu des indépendants</i>	2.6	1.3	2.6	3.6
Excédent brut d'exploitation des particuliers	3.4	0.5	3.0	3.8
Revenu mixte des indépendants	1.8	2.2	2.1	3.4
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	3.4	2.2	4.4	4.5
Intérêts reçus	-2.9	-3.5	7.8	5.1
Intérêts payés (-)	-3.0	-1.8	10.2	8.8
Revenus distribués des sociétés	16.3	12.1	2.2	7.2
Distribution secondaire des revenus	3.4	5.7	4.7	3.9
<i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>	1.3	-1.9	0.7	2.2
Prestations sociales	1.9	-0.0	0.5	1.8
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	1.7	1.7	1.1	2.5
Cotisations sociales effectives	1.7	1.6	0.8	2.5
Cotisations sociales imputées	1.9	2.4	2.7	3.0
<i>c. Impôts courants sur le revenu (-)</i>	2.9	0.5	4.4	3.4
Revenu disponible brut des particuliers	2.6	1.6	2.3	3.5

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises*En mld BEF*

	98	99	00	01
I. Opérations courantes				
a. Ressources	957.9	908.0	955.5	1012.7
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	1271.2	1268.9	1352.5	1458.8
2. <i>Cotisations sociales</i>	295.7	297.2	311.9	325.1
cotisations effectives à charge des employeurs	154.5	150.4	156.1	161.2
cotisations à charge des salariés	66.8	68.8	72.8	76.8
cotisations sociales imputées	74.5	78.0	83.0	87.1
3. <i>Revenus nets de la propriété</i>	-246.2	-285.6	-316.2	-357.4
4. <i>Autres transferts courants nets</i>	11.6	16.0	15.5	16.2
5. <i>Correction pour les services d'intermédiation financière (-)</i>	374.5	388.5	408.2	430.0
b. Emplois	642.8	640.7	677.1	717.2
1. <i>Impôts courants sur le revenu</i>	325.2	321.9	344.1	370.6
2. <i>Prestations sociales</i>	271.3	271.0	284.3	295.6
prestations d'assurances sociales de régimes privés	170.6	167.6	176.1	182.4
prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	100.7	103.4	108.2	113.2
3. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	46.2	47.8	48.6	51.0
c. Epargne nette	315.7	267.6	278.5	295.5
II. Opérations en capital				
a. Ressources	131.1	124.2	111.0	102.0
b. Emplois	405.4	395.3	378.8	430.5
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	1177.8	1243.7	1302.4	1380.3
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	819.1	883.3	924.6	968.0
3. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits</i>	16.1	4.3	4.4	22.5
4. <i>Variation des stocks</i>	-1.4	-14.4	-20.8	-21.7
5. <i>Acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	0.3	0.3	0.3	0.3
6. <i>Autres transferts en capital à payer</i>	31.7	44.8	17.1	17.1
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	41.5	-3.4	10.6	-33.1
en % du PIB	0.5	-0.0	0.1	-0.3

Tableau B.9. Opérations avec le reste du Monde*En mld BEF*

	98	99	00	01
I. Opérations courantes				
a. Emplois	6737.6	7105.2	8499.0	9194.8
1. Importations de biens et services	6515.8	6855.8	8276.7	8956.4
2. Rémunération des salariés	30.0	34.9	35.6	39.4
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	90.6	88.0	96.2	99.7
4. Revenus nets de la propriété (-)	12.7	13.3	56.3	56.3
5. Autres transferts courants nets	53.4	83.8	88.5	93.1
6. Cotisations sociales	39.5	37.6	38.4	40.5
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	21.1	18.3	19.9	21.9
b. Ressources	7083.4	7423.4	8868.4	9669.9
1. Exportations de biens et services	6879.1	7213.3	8651.2	9441.3
2. Rémunération des salariés	143.8	147.6	150.7	159.1
3. Subventions	30.0	34.7	34.7	34.7
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	2.6	4.8	7.6	8.0
5. Cotisations sociales	9.7	11.3	11.6	12.8
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	18.1	11.7	12.6	13.9
c. Solde des opérations courantes	345.8	318.2	369.4	475.2
II. Opérations en capital	-1.0	4.2	8.1	6.8
1. Transferts nets en capital	0.0	2.8	6.7	5.4
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	1.0	-1.4	-1.4	-1.4
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	344.8	322.4	377.5	482.0
en % du PIB	3.8	3.4	3.8	4.6